

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de procurations : 3

Votes : 18

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025

Délibération n° 2025-08-85

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-85-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

Procurations :

EBOLI Laure, procuration à LESCANGE Etienne
SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne
ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre, SEUX Christian

Secrétaire : MERLE Evelyne

OBJET : FINANCES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions qui s'appliquent pour l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2026.

Il informe que le dossier relatif au projet de réhabilitation de la mairie peut être présenté dès à présent afin qu'il soit inscrit dans la programmation de la DETR 2026.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Etat en vue de la réalisation du projet suivant qui pourrait débuter au cours de l'année 2026 :

- Réhabilitation de la mairie : reconfiguration des espaces de travail, mis en accessibilité, rénovation énergétique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet.
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2026.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRÉTAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 19 décembre 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance
Evelyne MERLE

